



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E10089

VALABLE JUSQU'AU 27/11/2026

ÉDITÉ LE

10/06/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/05/1995

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 17/11/2006  
53 942

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC MARSEILLE 1997 B 01847

Siret : 400 945 705 00046

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 44 426

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 654970r1259000/2 54041

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 654970R4051001/2 84006

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : VIRIOT HAUTBOUT

330 AVENUE DE PASSE TEMPS  
ZAC NAPOLLON  
13400 AUBAGNE

Téléphone : 04 42 70 05 43

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : sabrina.rouy@viriot-hautbout.fr

Responsabilité légale :

BEGARIE REMI, JULIEN PRÉSIDENT / GIBERT PHILIPPE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 34

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> (Technicité courante) Mention RGE	24/11/2022
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	24/11/2022
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	24/11/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	14/09/2021
o Ventilation mécanique	14/09/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.